Bilan 2022

Quantitatif et qualitatif

Organisme de formation du GNCRA

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

GCSMS Groupement National des Centres de Ressources Autisme (GNCRA)
12 rue Monte Cristo 75020 PARIS - tél : 01 86 95 45 75
formation@gncra.fr

SIRET: 824 154 801 00024

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755580175 auprès du préfet de région d'Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Numéro d'identifiant Datadock : 0038371
Site Internet: https://gncra.fr/

Contenu

INTRODUCTION 3
FORMATIONS DISPENSEES EN 2022 4
Formation au protocole ADOS 2nde version, session du 31 janvier 2022 au 14 février 2022 4
Droit à la confidentialité et secret professionnel au cours du suivi des personnes autistes, sessions du 4 mars 2022 8
Autisme et communication réceptive : outil ComVoor, Septembre 2022 11
Emploi et Job Coaching, session de septembre 2022 14
IMPACT DES FORMATIONS DISPENSEES EN 2022 18
Impact des formations pour les stagiaires 18
AUTRES THEMATIQUES DE FORMATIONS 18
CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2023 19

INTRODUCTION

Le Groupement National des Centres Ressources Autisme (GNCRA) a notamment pour mission de participer au développement de la formation des professionnels amenés à intervenir auprès des personnes autistes et de leurs proches ou amenés à former d'autres professionnels.

Pour répondre à cette mission de formation, le GNCRA a créé et développé depuis 2017 un organisme de formation déclaré auprès du préfet de la région Ile de France. L'organisme de formation se positionne sur des formations non certifiantes et non diplômantes.

La publication de la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des TND en avril 2018, puis de la Stratégie Nationale pour les TND en novembre 2022 ainsi que les remontées des besoins émanant du réseau des CRA ont amené le GNCRA à positionner et cibler ses thématiques de formations autour de cinq grands axes :

- Les outils diagnostiques et d'évaluation,
- La formation de formateurs,
- La formation d'expertise,
- Les adultes autistes,
- Le fonctionnement des CRA.

Les sessions, proposées à des tarifs inférieurs aux prix du marché, sont l'occasion d'acquérir des savoirs et des savoir-faire mais aussi de partager de façon informelle des pratiques et expériences entre membres d'un même réseau ou champ d'intervention.

Le GNCRA ne proposait initialement ses actions de formation qu'à destination des équipes des CRA, puis en octobre 2020, le groupement a progressivement élargi son public à des professionnels du champ du TSA.

Les formations du GNCRA sont donc à destination de professionnels intervenants au sein d'équipes pluridisciplinaires composées notamment de : psychologues ; éducateurs spécialisés ; assistants de service social ; documentalistes ; pédopsychiatres ; psychiatres ; psychomotriciens ; neuropsychologues ; orthophonistes.

L'organisme de formation du GNCRA a été rendu référençable au Datadock en décembre 2019 et a obtenu la certification Qualiopi en 2021. Enfin, le GNCRA s'est doté d'un outil numérique pour aider au pilotage de ses sessions de formation.

En 2022, le GNCRA a déployé 4 formations dont la synthèse est présentée dans le présent bilan.

FORMATIONS DISPENSEES EN 2022

Formation au protocole ADOS 2nde version, session du 31 janvier 2022 au 04 février 2022

La formation au protocole ADOS, 2nde version a été mise en place du 31 janvier 2022 au 04 février 2022 inclus pour un total de 35 heures, délivrées à 20 stagiaires de 8 CRA différents et un professionnel externe.

Nancy TREPANIER, psychoéducatrice au Centre National d'Evaluation Neuropsychologique et d'Aide aux Apprentissage (CENAA), Canada, en a assuré l'animation.

Cette formation s'est déroulée dans les locaux du GNCRA à Paris.

19 stagiaires ont répondu au questionnaire de satisfaction à chaud.

La note moyenne attribuée s'élève à 8.5 sur 10.

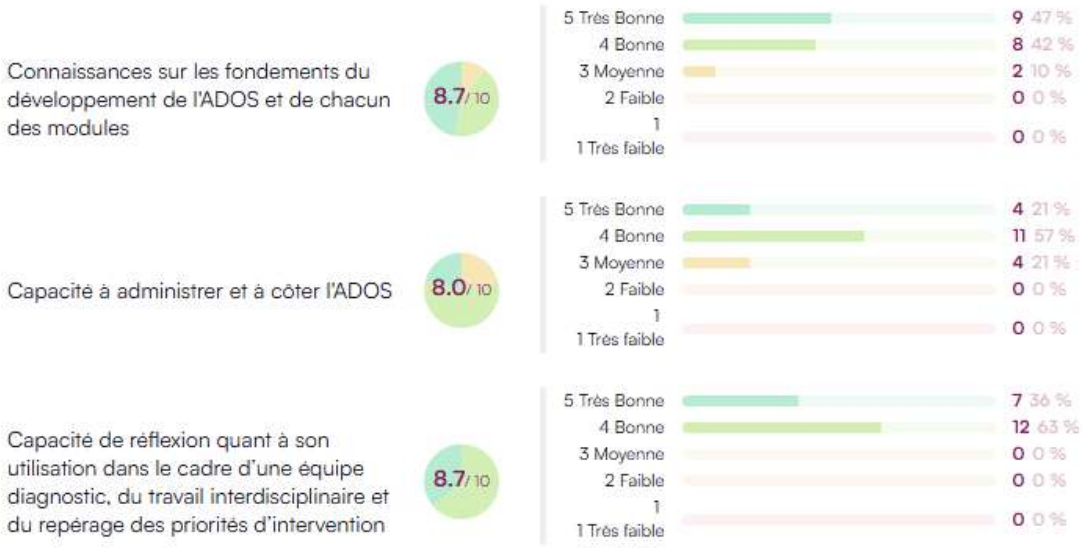

Tous les stagiaires qui ont répondu au questionnaire de satisfaction à chaud sont satisfaits de cette formation que ce soit en termes de réponses obtenues aux différents questionnements (100% satisfaits), de qualité de réponses (100% très satisfaits), des supports pédagogiques et de la documentation remise (80% très satisfaits et 20% satisfaits), des compétences techniques de l'intervenante (100% très satisfaits).

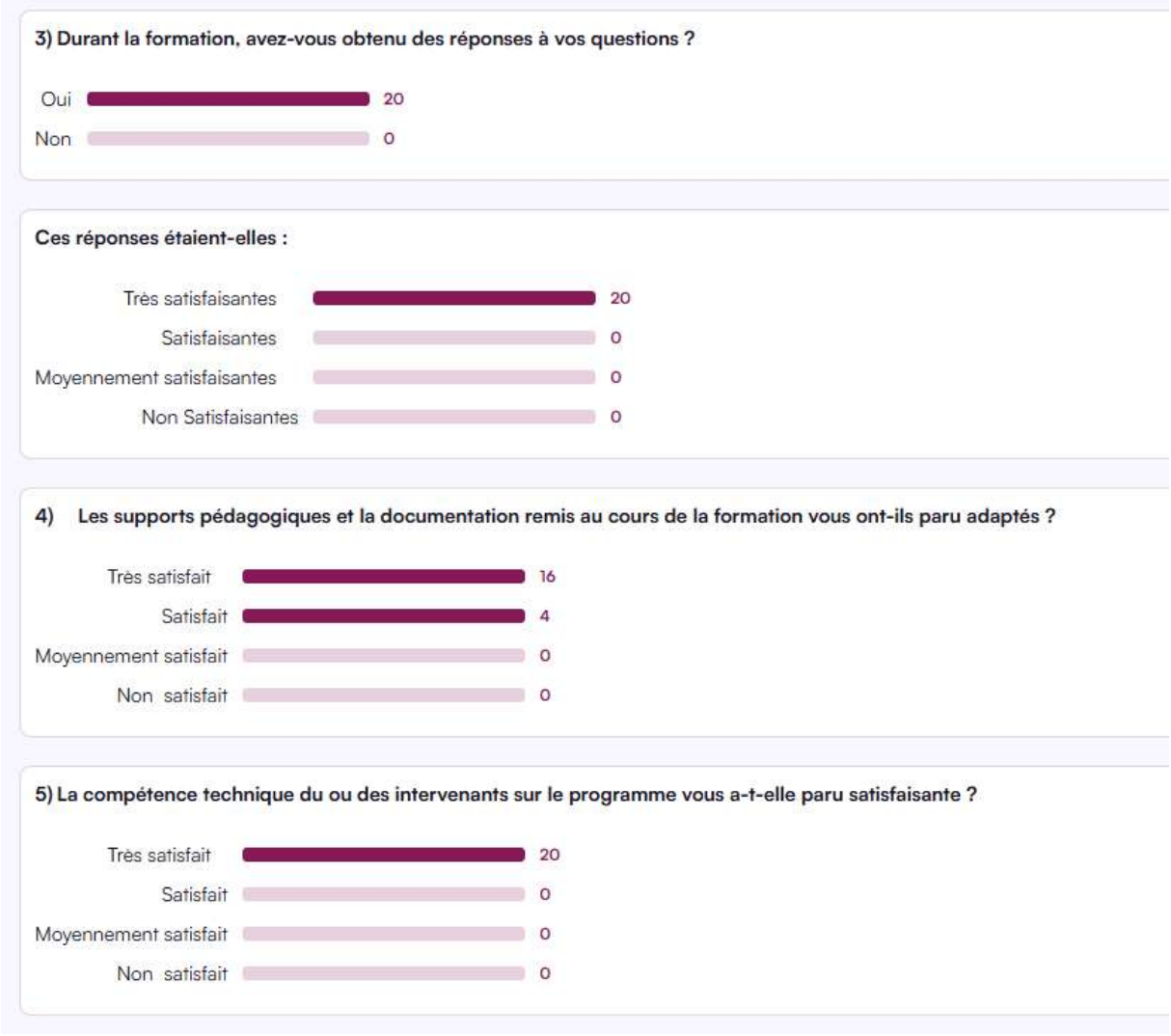

La durée de la formation a été jugée satisfaisante par 95% des stagiaires. Ils soulignent l'importance du maintien de 5 jours de formation même si au vu des emplois à temps partiels majoritaires des professionnels de CRA, cela leur demande un investissement important. Le rythme de la formation a été jugé satisfaisant à 100%. Les conditions d'accueil et de travail ont été jugées favorables pour tous les stagiaires.

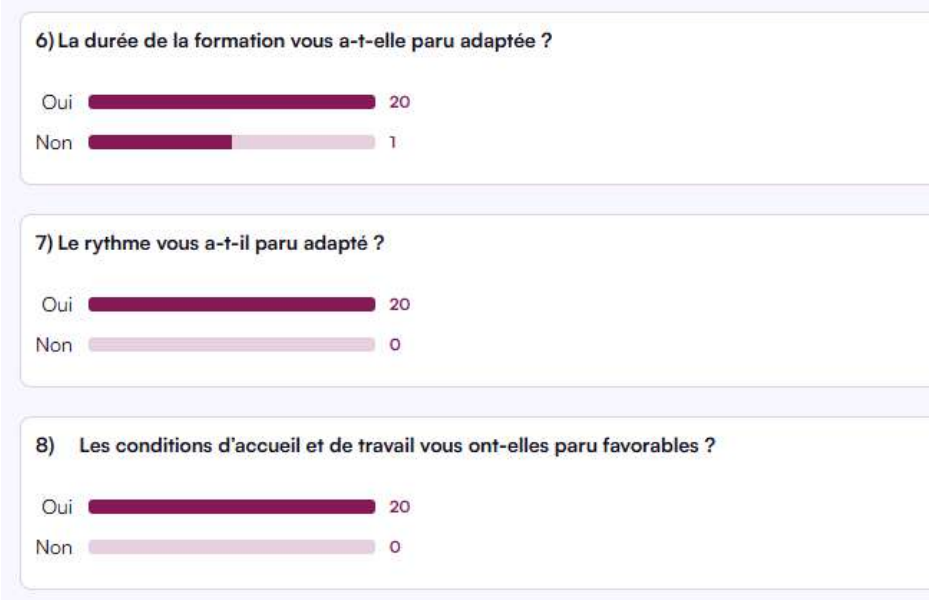

Le contentement quant à la qualité et aux compétences de la formatrice est souligné dans les verbatims voire même les réponses obtenues ont dépassé les attentes pour trois stagiaires. Le GNCRA est remercié pour la qualité de son accueil.

Le GNCRA a également doté sa salle de formation d'une bouilloire et d'une machine à café dédiées, en plus des bouteilles d'eau et gobelets à disposition. Les stagiaires et le formateur bénéficient désormais de boissons chaudes (thé ou café) à leur unique disposition et en autonomie.

« Verbatims pour cette formation

Nancy est une experte dans son domaine et cela se ressent dans les échanges.

Une formation qui change le regard sur l'autisme.

J'ai l'impression d'avoir rattrapé 10 ans dans retard dans ma pratique et ma compréhension du TSA.

C'était passionnant et je recommande cette formation.

Nancy est passionnante et nous transmet une partie de son immense savoir de façon très pédagogique.

Formidable, les temps d'échange comme de théorie étaient passionnants.

»

Mesure corrective pour cette formation : Adapter le temps de formation, jugé parfois un peu trop court. Souhait exprimé par certains stagiaires : aborder le diagnostic différentiel

Droit à la confidentialité et secret professionnel au cours du suivi des personnes autistes, sessions du 4 mars 2022

La formation relative au droit à la confidentialité et au secret professionnel s'est déroulée le 4 mars 2022 en distanciel, pour un total de 7 heures et a été délivrée à 8 stagiaires.

Olivier DUPUY, juriste et formateur, en a assuré l'animation.

L'inscription à cette formation correspond majoritairement à une demande du stagiaire.

7 stagiaires ont répondu au questionnaire de satisfaction à chaud.

La note moyenne attribuée s'élève à 8.7 sur 10

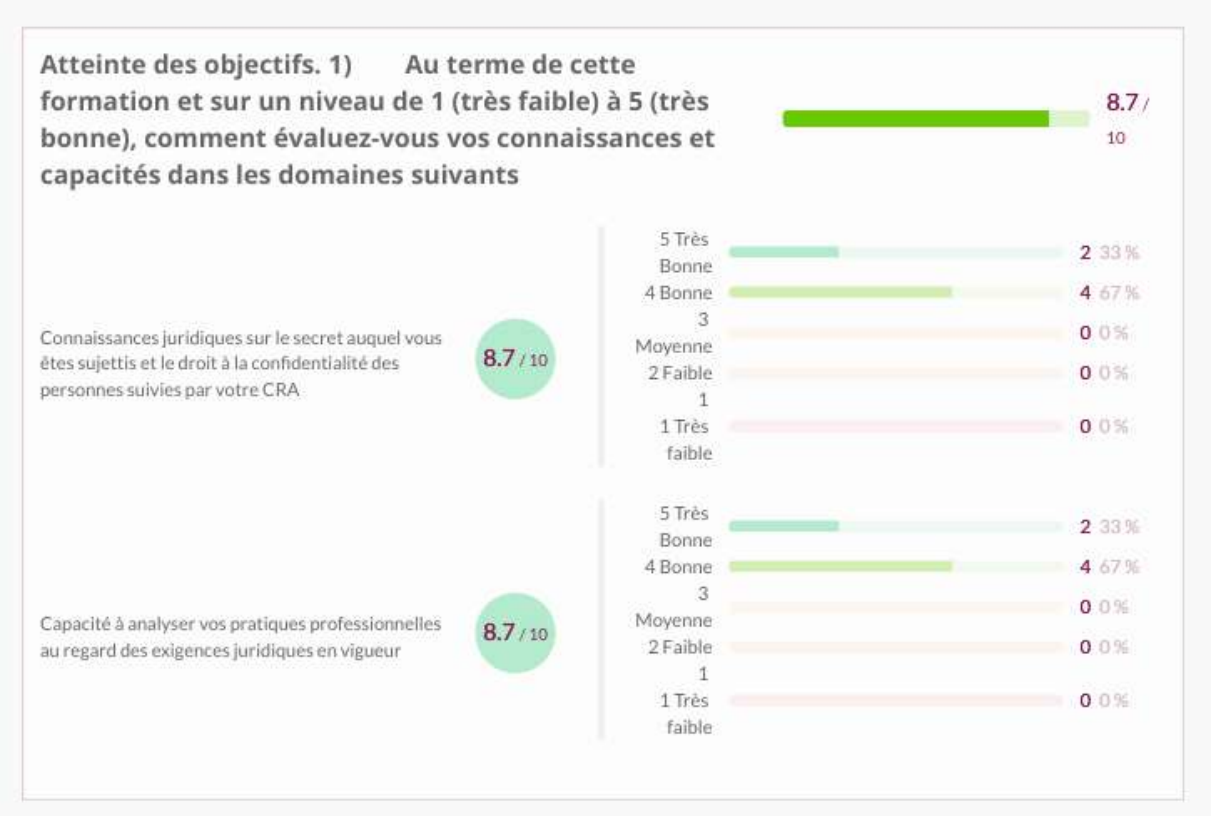

Les stagiaires sont satisfaits de cette formation que ce soit en termes de réponses obtenues aux différents questionnements (100% satisfaits), de qualité de réponses (83% très satisfaits et 16% satisfaits), des supports pédagogiques et de la documentation remise (50% très satisfaits et 50% satisfaits), des compétences techniques de l'intervenant (83% très satisfaits et 16% satisfaits).

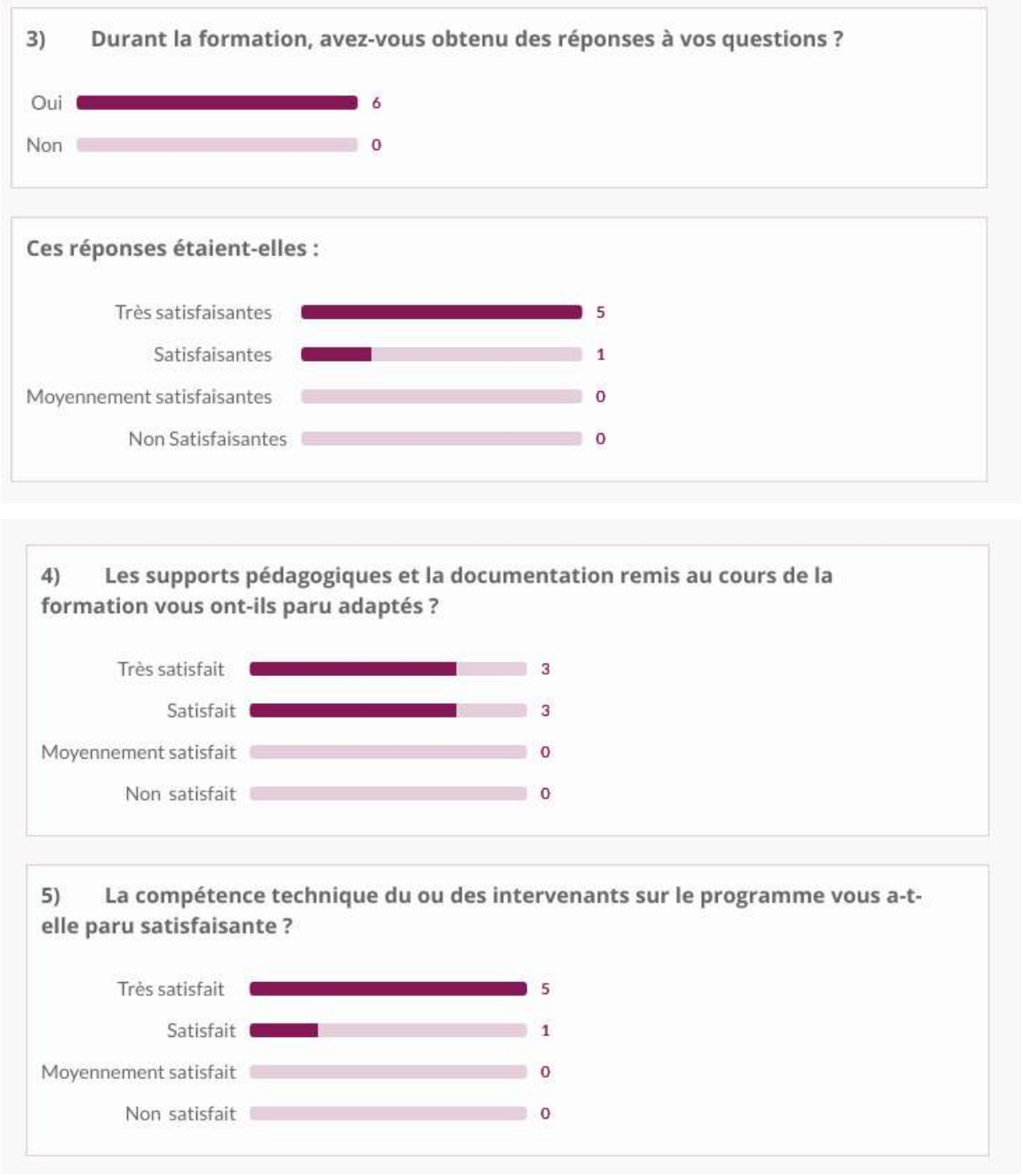

La durée a été jugée peu satisfaisante par 66% des stagiaires. Le motif d'insatisfaction réside dans le besoin d'allonger la durée de la formation de 1 journée à 2 jours, afin de pouvoir aborder toutes les notions juridiques parfois complexes.



« Verbatims pour cette formation

Je recommanderai cette formation à tout le reste de l'équipe du CRA, car elle me semble indispensable.

Formation très intéressante.

Très bon formateur.

Olivier est très pédagogue ; ses explications sont claires et précises, s'appuyant sur des cas concrets.

Animateurs de qualité. Echanges intéressants.

»

Mesure corrective pour cette formation : Adaptation de la durée de la formation. Souhait exprimé : La majorité des stagiaires demandent l'ajout d'une demie journée ou journée supplémentaire

La formation au ComVoor a été mise en place du 22 au 23 septembre 2022 pour un total de 12 heures délivrées à 14 apprenants de 7 structures différentes. Camille CONTINO, orthophoniste et formatrice à la fondation SUSA, Belgique, en a assuré l'animation. Cette formation s'est déroulée dans les locaux du GNCRA à Paris.

8 stagiaires ont répondu au questionnaire de satisfaction à chaud.

La note moyenne attribuée s'élève à 8.7 sur 10



Les stagiaires sont satisfaits de cette formation que ce soit en termes de réponses obtenues aux différents questionnements (100% satisfaits), de qualité de réponses (33% très satisfaits et 66% satisfaits), des supports pédagogiques et de la documentation remise (63% très

satisfaits et 37% satisfaits), des compétences techniques de l'intervenante (100% très satisfaits).

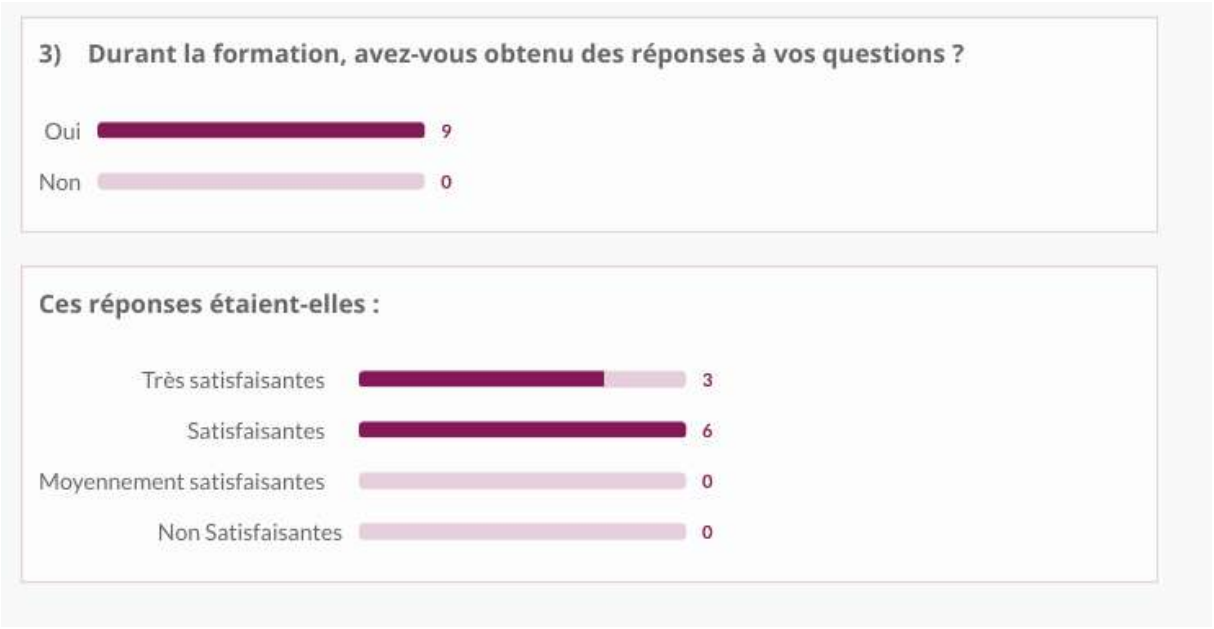

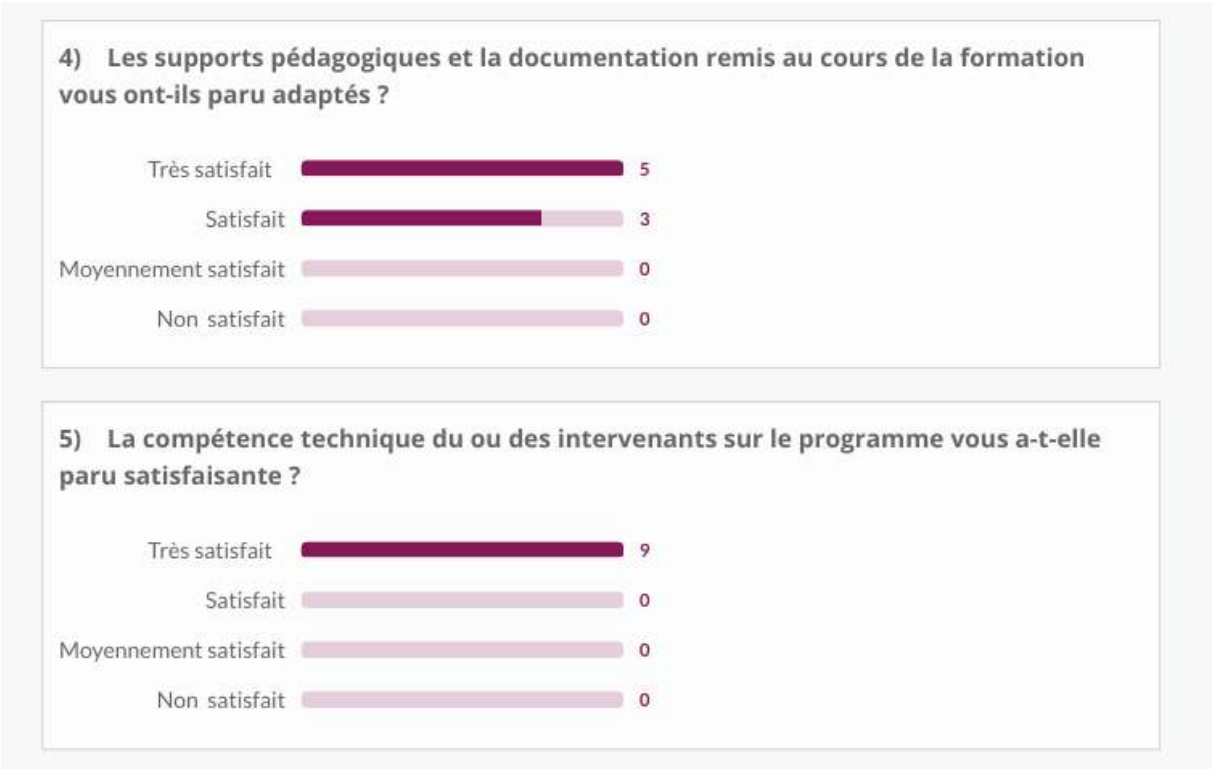

La durée a été jugée satisfaisante par 88% des stagiaires. Le principal motif d'insatisfaction relève d'une insuffisance de cas pratiques.

Le rythme de la formation et les conditions d'accueil ont été jugées adaptées par 100% des apprenants.

« Verbatims pour cette formation

Formation bien animée, nombreux échanges possibles avec la formatrice.

Bonne animation et échanges intéressants.

Très bien, très pédagogue.

»

Mesure corrective pour cette formation : Aucune Souhait exprimé : prévoir des formations sur les thèmes de la vie affective et sexuelle ainsi que sur la pair-aidance.

Emploi et Job Coaching, session de septembre 2022

La formation Emploi et Job Coaching a été mise en place les 29 et 30 septembre 2022 pour un total de 12 heures, délivrées à 6 stagiaires.

Magali DESCAMPS, Psychologue au SUSA, Belgique, en a assuré l'animation.

Cette formation s'est déroulée dans les locaux du GNCRA à Paris.

6 stagiaires ont répondu au questionnaire de satisfaction à chaud.

La note moyenne attribuée s'élève à 8.7 sur 10

L'inscription à cette formation uniquement à des demande personnelle des stagiaires.

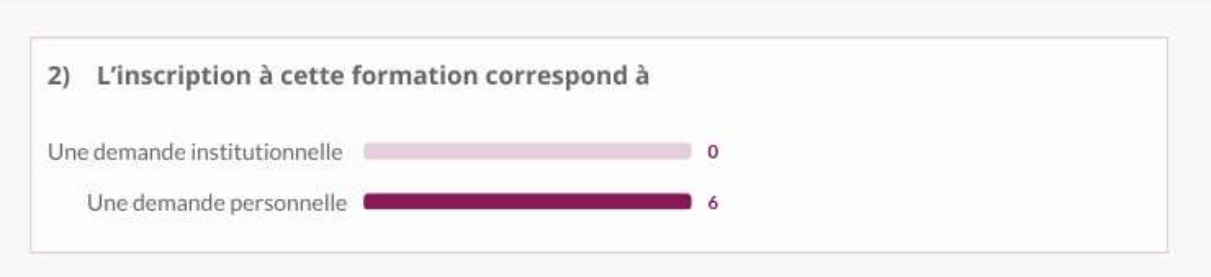

Les stagiaires par le biais de l'évaluation des connaissances acquises durant la formation ont estimé avoir acquis une bonne connaissance sur :

- L'évaluation des compétences et des besoins des personnes autistes dans le domaine des activités professionnelles. (33% très bonne, 66% bonne) ;
- L'élaboration d'un projet professionnel en fonction des compétences et des intérêts de la personne. (23% très bonne, 50% bonne, 16% moyenne) ;
- La mise en place d'un accompagnement individualisé (33% très bonne, 66% bonne) ;
- L'utilisation de stratégies éducatives spécifiques en vue de développer l'autonomie et la socialisation de la personne (50% très bonne et 50% bonne).



Tous les stagiaires sont satisfaits de cette formation que ce soit en termes de réponses obtenues aux différents questionnements (100% satisfaits), de qualité de réponses (50% très satisfaits et 50% satisfaits), des supports pédagogiques et de la documentation remise (83% très satisfaits et 16% satisfaits), des compétences techniques de l'intervenant (100% très satisfaits).





La durée et le rythme de la formation ont été jugés satisfaisants par 100% des stagiaires.

Les conditions d'accueil et de travail ont été jugée favorables pour 100% des apprenants.

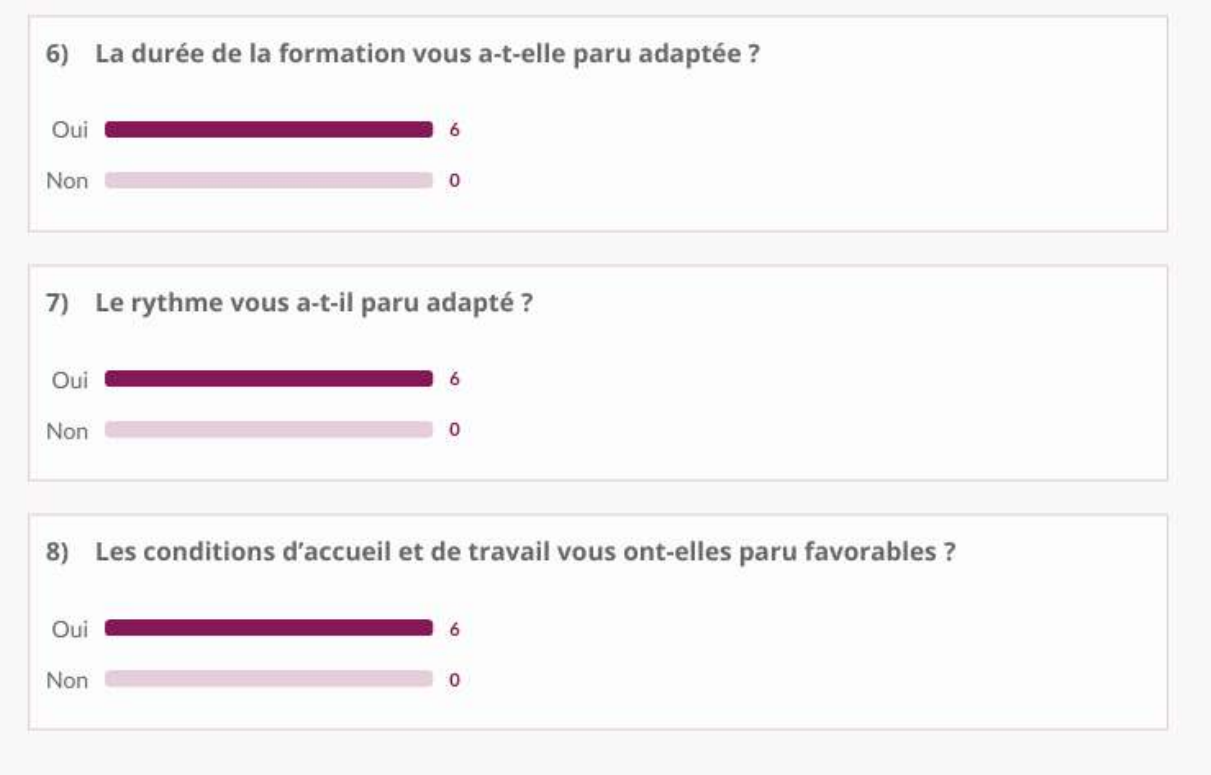

Le principal motif d'insatisfaction concerne le manque de référence au cadre légal français.

Un stagiaire souligne que la formation est principalement ciblée sur les adultes TSA avec DI.

Mesure corrective pour cette formation : Amélioration des supports pédagogiques. Souhait exprimé : Approfondissement du job coaching, supervision à partir de cas Personnels, Stratégies de gestion de comportements défis violents

IMPACT DES FORMATIONS DISPENSEES EN 2022

Impact des formations pour les stagiaires

Le GNCRA a fait parvenir aux stagiaires qui avaient participé aux actions de formation en 2022, de 2 sessions sur 4, un questionnaire distancé d'au moins 6 mois après la fin de la session de formation (dit questionnaire de satisfaction à froid) afin de connaitre l'impact sur leurs pratiques.

- *Droit à la confidentialité et secret professionnel au cours du suivi des personnes autistes, sessions du 4 mars 2022*

5 apprenants ont répondu au questionnaire de satisfaction à froid. A distance de la tenue de la session, tous les stagiaires trouvent que la formation du GNCRA à laquelle ils ont assisté a répondu à leurs attentes et cela a apporté un changement dans leurs pratiques professionnelles pour 100% d'entre eux.

Les améliorations éventuelles à apporter à l'organisme de formation du GNCRA pour une meilleure satisfaction des stagiaires portent sur la durée de la formation, qui serait de 2 journées au lieu d'une.

- *Autisme et Emploi - Le Job Coaching 2022*

5 apprenants ont répondu au questionnaire de satisfaction à froid. A distance de la tenue de la session, tous les stagiaires trouvent que la formation du GNCRA à laquelle ils ont assisté a répondu à leurs attentes et cela a apporté un changement dans leurs pratiques professionnelles pour 100% d'entre eux.

Les améliorations éventuelles à apporter à l'organisme de formation du GNCRA pour une meilleure satisfaction des stagiaires portent sur les références au cadre légal en France.

AUTRES THEMATIQUES DE FORMATIONS

Listing des thématiques de formations citées par les professionnels de CRA, des autres professionnels du TSA ainsi que des encadrants RH et qu'ils souhaiteraient voir développer par l'organisme de formation du GNCRA :

- Confidentialité / recueil du consentement ;
- Relation avec la famille post diagnostic de TSA ;
- Communication Alternative et Augmentée (CAA) ;
- Habiletés sociales ;
- Comportement défis violent chez l'adulte ;
- Cadre légal du job coaching.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2023

Le GNCRA a lancé son organisme de formation en 2017. En 2022, il a dispensé 4 formations qui ont permis de former 48 stagiaires en mutualisant les besoins exprimés par le réseau des CRA.

Le Bilan Pédagogique et Financier 2022 a été remis par télétransmission à la DRIEETS Ile-de-France.

L'année 2022 a été indéniablement marquée par le projet Maison de l'autisme ; qui a bouleversé l'organisation interne du GNCRA.

Le GNCRA doit continuer de développer son offre de formation en identifiant les besoins en développement des compétences que ce soit pour les professionnels des CRA ou les professionnels du champ du TSA. Il doit pour cela identifier les formateurs capables de dispenser les thématiques répondant à ces attentes tout en maintenant le haut niveau d'expertise attendu, en s'inscrivant pleinement dans la science et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

Le GNCRA doit en 2023 :

- Réaliser l'audit de surveillance de la Certification Qualiopi ;
- Lancer une réflexion stratégique sur le pilotage de l'organisme de formation ;
- Préparer les formations qui seront dispensées en 2023-2024 ;
- Proposer des formations à tarifs préférentiels pour les professionnels des CRA **;**
- Continuer la mise en place d'un système documentaire qualité en interne.